ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

VISION sur le lac

DÉCEMBRE 2016

Joyeuses Fêtes !

De nouveaux parcs dans la ville!

p. 4

Biblio-Aidants, un service d'information pour les citoyens de la région

p. 5

Nouvelle entente avec le Centre sportif Saint-Eustache pour les activités aquatiques

p. 19

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac conclut l'année 2016 avec d'excellentes nouvelles, qui nous permettent d'engager la nouvelle année avec optimisme.

L'une d'elles est la conclusion d'une nouvelle entente de partenariat avec le Centre sportif Saint-Eustache afin d'offrir, à nos citoyennes et à nos citoyens de tous âges, l'accès à des activités aquatiques et au bain libre à meilleur coût. En plus de permettre à notre population d'accéder à des infrastructures de qualité, la nouvelle entente s'avère plus économique que la précédente.

Toujours au chapitre des bonnes nouvelles, la nouvelle bretelle de l'autoroute 640, en direction est, est accessible depuis quelques jours déjà. Nous sommes persuadés que les automobilistes apprécieront cette infrastructure qui vise à réduire leur temps de parcours, notamment en période de pointe matinale. Je tiens à vous remercier pour votre patience qui est enfin récompensée !

En terminant, un mot sur le budget 2017. Nous adopterons des prévisions budgétaires qui respectent le pouvoir d'achat des familles de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Tous les détails seront disponibles à compter du 15 décembre prochain sur notre site Web et dans le journal local, ainsi que dans la prochaine édition du bulletin Vision sur le lac. Je peux toutefois vous indiquer que nous avons travaillé avec énergie afin que le compte de taxes moyen demeure égal ou inférieur à l'indice des prix à la consommation (IPC), comme nous nous y étions engagés.

Permettez-moi de vous offrir, au nom des membres du conseil municipal, nos meilleurs vœux de Noël et du Nouvel An. Puisse l'année 2017 être gage de succès et de santé !

La mairesse,

Me Sonia Paulus

VOTRE CONSEIL

François Robillard – DISTRICT 1
f.robillard@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Jean-Guy Lajeunesse – DISTRICT 2
jg.lajeunesse@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Centre local de développement (CLD)
Comité consultatif en environnement (CCE)
Comité de la famille
Tricentris centre de tri

Yves Legault – DISTRICT 3
y.legault@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Comité de circulation
Comité de la sécurité publique
Comité des finances et administration
Comité des incendies
Conseil intermunicipal de transport des Laurentides
Office régional d'habitation
Pavillon de la jeunesse
Régie d'assainissement des eaux
Régie de traitement des eaux usées

André Bessette – DISTRICT 4
a.bessette@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Comité consultatif d'urbanisme
Responsable du suivi des projets :
- Construction de la nouvelle bibliothèque
- Complexe aquatique
- Partenariat aréna

Services communautaires

Annie-Claude Lacombe – DISTRICT 5
ac.lacombe@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
CITL
Comité consultatif en environnement (CCE)
Comité d'action et de protection de la Sablière
Comité de la famille
Pavillon de la Jeunesse
Services communautaires/loisirs

François Racine – DISTRICT 6
f.racine@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Comité consultatif d'urbanisme
Comité de circulation
Comité de la sécurité publique
Comité des finances et administration
Comité sur les mesures d'urgence et la sécurité civile
Pavillon de la Jeunesse

Me Sonia Paulus – MAIRESSE
s.paulus@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Comité de sécurité publique
Comité des incendies
Comité des travaux publics
Office municipal d'habitation
Préfète de la MRC de Deux-Montagnes –
Conférence régionale des élus des Laurentides
Responsable du Vision sur le Lac

Séances du conseil municipal

Les prochaines séances du conseil municipal auront lieu à 20 h, les mercredis 14 décembre, 11 janvier et 8 février 2017.

TABLE DES MATIÈRES

Votre conseil ..... p. 2
Mairie (Services aux citoyens) ..... p. 3
Actualités ..... p. 4
Arts et culture ..... p. 8
Loisirs et vie communautaire ..... p. 12
Organismes ..... p. 26
Urbanisme ..... p. 28
Travaux publics ..... p. 29
Service de Police ..... p. 30
Service de sécurité incendie ..... p. 31

MAIRIE (SERVICES AUX CITOYENS)

SYSTÈME D'APPELS AUTOMATISÉS

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est dotée d'un système d'appels automatisés qui permet d'avertir les citoyens en cas d'urgence ou lorsque des messages importants doivent leur être transmis. Il s'agit d'un moyen de diffusion efficace et rapide de communication. Malheureusement, plusieurs citoyens ne profitent toujours pas de ce service municipal.

Si vous souhaitez vous inscrire ou simplement vérifier que vos coordonnées sont enregistrées dans le système, veuillez communiquer avec Mme Janik Juneau, responsable des communications et des relations avec les citoyens, au 450 472-7310, poste 109. Vous pouvez aussi envoyer un courriel à info@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca. Votre message devra inclure votre nom, votre adresse, le numéro de téléphone par lequel vous voulez être contacté et votre courriel. Nous nous assurerons ainsi que vous recevez les prochains appels.

Les citoyens malentendants sont invités à en faire mention dans leur courriel. Vous recevrez donc un message par courriel au lieu de recevoir un appel.

DÉJEUNERS DE LA MAIRESSE

Si vous souhaitez vous entretenir avec Me Paulus d'un sujet qui vous tient à cœur, d'un projet, d'une suggestion ou d'une problématique, vous êtes cordialement invités à participer aux déjeuners-causeries qui se tiennent à l'hôtel de ville le deuxième samedi de chaque mois, de 9 h 30 à 11 h. Le prochain *Déjeuner de la mairesse* aura lieu le samedi 10 décembre. Joignez-vous à la discussion !

Veuillez confirmer votre présence en communiquant avec l'adjointe à la direction générale au 450 472-7310, poste 144.

GRANDES NOUVEAUTÉS DANS LES PARCS DE LA VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC!

Deux nouveaux parcs!

Pour le plaisir des petits et grands, deux nouveaux parcs ont été aménagés sur le territoire de la Ville. Le premier se situe sur la rue Sauvé, le deuxième est au coin de la rue des Bourrasques et le boulevard des Pins. Ces deux parcs proposent une variété de modules de jeux colorés pour les enfants de 18 mois à 12 ans, offrant glissades, jeux interactifs, modules grimpeurs et balançoires pour tous âges. En 2017, deux balançoires parent-enfant seront ajoutées, suite au grand succès de cette nouveauté au parc Municipal et au parc de la Fraternité.

Nouveaux modules!

Plusieurs nouveaux modules sont aménagés dans les parcs de la Ville. Vous pourrez, entre autres, profiter d'un module grimpeur au parc Félix-Leclerc, de balançoires et modules grimpeurs au parc Clair-de-Lune, d'un jeu sur ressort au parc Maurice-Binette, ainsi que d'un tout nouveau siège de balançoire pour enfant à mobilité réduite au parc Municipal.

Mobilier urbain!

Des bancs et tables de pique-nique sont disposés à travers le territoire de la Ville, offrant une petite pause, notamment sur la piste cyclable et le parc des Anges, ainsi que plusieurs ajouts dans les parcs existants.

BIBLIOAIDANTS[MD]

LE SERVICE D'INFORMATION BIBLIO-AIDANTS EST LANCÉ DANS LA RÉGION

Le service d'information Biblio-Aidants a été lancé en présence de Mme Micheline Groulx-Stabile, conseillère municipale de la Ville de Deux-Montagnes, M. Normand Clermont, conseiller municipal de la Municipalité de Pointe-Calumet, Brigitte Lessard directrice de la bibliothèque La Sablière de Pointe-Calumet, Pascale Dupuis, directrice culture et bibliothèque de Deux-Montagnes, M. Denis Martin, maire de la Ville de Deux-Montagnes, M. Michel Mendes, conseiller municipal de la Ville de Deux-Montagnes, Mme Carole Guérard, organisatrice communautaire du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides , CLSC Jean-Olivier-Chénier, Mme Sonia Paulus, mairesse de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Mme Nicole Lefebvre-Carignan, conseillère municipale de la Ville de Saint-Eustache et Josiane Messier, directrice-adjointe de la bibliothèque Guy-Bélisle de Saint-Eustache.

La Bibliothèque de Deux-Montagnes, la bibliothèque La Sablière de Pointe-Calumet, la bibliothèque Guy-Bélisle de Saint-Eustache et la Bibliothèque de Sainte-Marthe-sur-le-Lac au secours des proches aidants

C'est le 9 novembre dernier, dans le cadre de la conférence offerte par le Comité des proches aidants de la MRC Deux-Montagnes/Sud de Mirabel lors de la Semaine des proches aidants, qu'a eu lieu le lancement du service d'information Biblio-Aidants devant les représentants de Deux-Montagnes, Pointe-Calumet, Saint-Eustache et Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Le service d'information Biblio-Aidants, destiné aux proches aidants et coordonné par l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ), est maintenant implanté dans plus de 530 bibliothèques à travers le Québec.

Étant donné que le gouvernement du Québec a choisi d'investir massivement dans les soins à domicile et que la population québécoise vieillit, il est estimé que d'ici 2030, une personne sur quatre sera considérée comme proche aidante. Qui plus est, plusieurs parents d'enfants vivant avec des incapacités physiques, de la déficience intellectuelle ou encore de l'autisme jouent également ce rôle. Même s'ils ne se définissent souvent pas ainsi, ils apportent pourtant sur une base quotidienne du support médical à un proche. Le programme Biblio-Aidants s'adresse donc à une partie importante de la population et couvre une vaste sélection de sujets.

Ce service offre gratuitement 15 cahiers thématiques, disponibles dans les bibliothèques et sur le site www.biblioaidants.ca, afin de renseigner les proches aidants d'enfants, d'adultes ou d'aînés sur les maladies et les sujets qui les préoccupent. Les thématiques sont : aînés et vieillissement, cancer, déficience intellectuelle, deuil, diabète, incapacités physiques, maladie d'Alzheimer, maladie de Parkinson, maladies du cœur et accidents vasculaires cérébraux, maladies pulmonaires, proches aidants, santé mentale, sclérose en plaques, soins palliatifs et troubles du spectre de l'autisme. Ces cahiers incluent une liste d'organismes nationaux et locaux, des sites Web pertinents et des suggestions de lecture, le tout analysé et validé par des bibliothécaires diplômés. De plus, les bibliothèques nommées mettent à la disposition des proches aidants les livres de la Collection Biblio-Aidants et des listes d'organismes ressources de la région. La version anglophone des cahiers sera disponible en 2017.

« En plus d'occuper un rôle d'informateur et de fournir des services d'aide à la recherche, les bibliothèques publiques sont des acteurs indispensables pour les communautés. Dans le contexte actuel, il devient donc primordial de soutenir les collectivités et les proches aidants en mettant en valeur toutes les ressources disponibles », souligne Eve Lagacé, bibliothécaire professionnelle et directrice générale de l'Association des bibliothèques publiques du Québec.

Pour plus d'information sur l'Association des bibliothèques publiques du Québec :
http://www.abpq.ca/

Renseignements:
Pascale Dupuis
Bibliothèque de Deux-Montagnes
450 473-2702, poste 223
pdupuis@ville.deux-montagnes.qc.ca

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES – HORAIRE HIVERNAL

N'oubliez pas qu'à partir du mois de décembre, la collecte des matières organiques s'effectue une fois par mois, à raison du 3e lundi du mois, et ce, pour les mois de décembre, de janvier, de février et de mars. L'horaire régulier reprendra en avril. Pour éviter le gel de vos matières en hiver, nous vous suggérons de mettre du carton sur les parois intérieures de votre bac brun ou de faire geler vos matières organiques à l'extérieur avant de les disposer dans votre bac brun.

NOUVEAUX PRODUITS ACCEPTÉS AU GARAGE MUNICIPAL

Vous pouvez maintenant vous départir de vos produits électroniques gratuitement au garage municipal. Pour en savoir davantage sur ce qui est autorisé, consultez le site www.recycler-meselectroniques.ca.

Les ampoules et les tubes fluorescents contenant du mercure (ex. : ampoule fluocompacte) sont également acceptés gratuitement au garage municipal. Pour connaitre la liste détaillée des produits, consultez le www.recycfluo.ca.

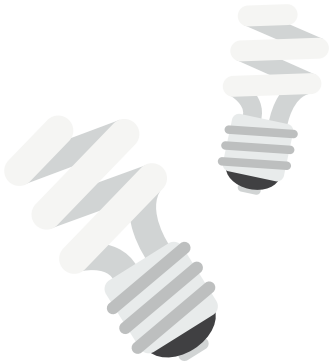

DISPOSITION DES BACS EN PÉRIODE HIVERNALE

En période hivernale, afin de permettre un déneigement de qualité et d'éviter le bris de vos bacs, ceux-ci doivent se trouver à environ un mètre à l'intérieur des limites de la rue et ne pas être placés sur le trottoir. Vous pouvez mettre vos bacs au chemin après 20 h la veille de la collecte et ils doivent être enlevés au plus tard à 20 h le jour de la collecte.

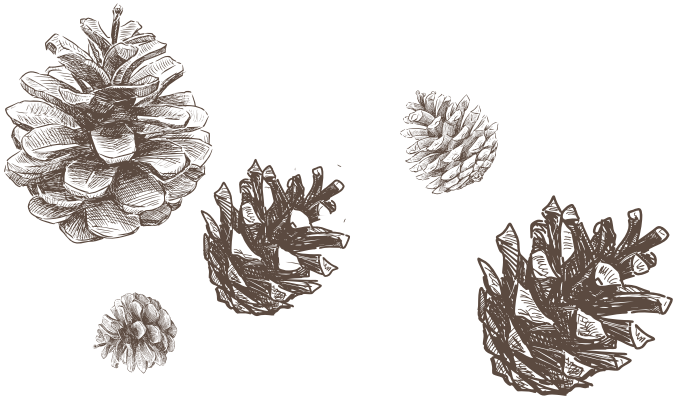

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

La collecte annuelle des sapins de Noël s'effectuera les lundis 2 et 9 janvier 2017. Les citoyens qui désirent se départir de leur sapin naturel sont invités à le dégarnir, puis à le déposer en bordure de la rue la veille de la collecte après 20 h ou avant 7 h le jour de la collecte. Le citoyen doit, s'il y a lieu, dégager son sapin pour la collecte et ne doit pas le disposer dans un sac de plastique. À noter que vous pouvez vous départir de vos lumières de Noël usées (avec le filage uniquement), au garage municipal et ce sans frais.

BILAN DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Avec l'arrivée du bac brun, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac s'est donnée pour objectif de diminuer de près de 50% sa quantité de déchets enfouis. Basé sur la production de déchets des Marthelacquoises et des Marthelacquois en 2014, l'objectif est d'atteindre 3 053 tonnes de déchets enfouis annuellement. D'août 2015 à août 2016, les citoyens ont envoyé à l'enfouissement près de 4 215 tonnes soit 1 162 tonnes de plus que l'objectif initial. Nous sommes près d'atteindre l'objectif, car depuis l'arrivée du bac brun, il y a eu une diminution de 1 891 tonnes de déchets enfouis. Félicitations et poursuivons nos efforts en réduisant à la source !

BRAVO !

Diminution de

1 891

TONNES

de déchets enfouis cette année

REMBOURSEMENT POUR L'ACHAT DE LAMES DÉCHIQUETEUSES – BILAN 2016

La Ville a mis en place au printemps 2016, un programme de remboursement pour l'achat de lames déchiqueteuses. Le but de ce programme était de favoriser la pratique de l'herbicyclage par la population et ainsi diminuer le volume de matières résiduelles acheminées à des centres de transformation (plateforme de compostage). En 2016, 65 citoyennes et citoyens ont bénéficié de ce programme de remboursement. Merci d'avoir à coeur la préservation de notre environnement et continuons en ce sens!

NOUVELLE FORMULE !

PROCHAINES HEURES DU CONTE

En 2017, les enfants sont conviés à l'Heure du conte en pyjama ! Une petite collation leur sera également distribuée. Il est déjà possible d'inscrire les enfants de **3 à 8 ans** aux deux Heures du conte suivantes :

- Mardi 17 janvier,
  18 h 45 à 19 h 30
  Les contes d'hiver

- Mardi 14 février,
  18 h 45 à 19 h 30
  La Saint-Valentin

Inscription en ligne au :
www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

CLUB DE LECTURE

Pour les adultes

Les mardis de 10 h à 11 h 30, à la bibliothèque
Les jeudis de 20 h à 21 h 30, à la bibliothèque

La saison d'automne du club de lecture se terminera le 15 décembre. La saison d'hiver 2017 débutera le 17 janvier prochain. Une employée de la bibliothèque anime cette activité, pendant laquelle les participants partagent leurs coups de cœur littéraires autour d'un café. Vous pouvez vous joindre au club de lecture en tout temps, en vous inscrivant à la bibliothèque, 450 472-7310, poste 101. Coût de l'activité : gratuit pour les citoyens, 10 $ par session pour les non-résidents. Carte du citoyen ou du non-résident obligatoire.

CLUB DE LECTURE

Groupe du mardi

Titre : Le son du silence
Auteur : H. J. Lim, avec collaboration de Laurence Nobécourt
Éditions : Albin Michel

Résumé : «Entendre, sentir, respirer par les notes le souffle divin, tel est mon désir de toujours.»

Comment une petite coréenne, née dans une famille marquée par les séquelles de deux guerres, est-elle devenue une pianiste virtuose exceptionnelle qui se produit aujourd'hui dans le monde entier ? La vie d'Hyun- Jung Lim est pourtant loin d'être un conte de fées. À douze ans, elle réussit à convaincre ses parents de l'envoyer en France pour y poursuivre ses études de piano : une folle décision. Ne parlant pas un seul mot de français, elle subit humiliations et jalousies, puis les épreuves se multiplient pour l'étudiante immigrée vivant seule avec son piano dans un garage de la banlieue parisienne… Pourtant, portée sur les ailes de la musique par une mystérieuse bonne étoile, elle ne cédera jamais au désespoir.

Inspirée par des maîtres qui l'ont guidée dans sa quête musicale et spirituelle, l'enfant prodige a su se forger une personnalité hors norme, sage et sauvage à la fois. H. J. Lim donne tout sur scène comme dans ce récit, pour transmettre le cœur de la musique : le son du silence.

Cette autobiographie est très intéressante et d'une lecture facile, les amateurs de musique classique sauront l'apprécier.

Bonne lecture !

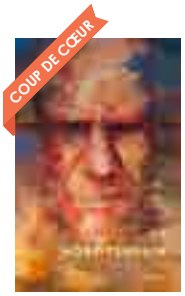

CLUB DE LECTURE

Groupe du jeudi

Titre : Mort-Terrain
Auteur : BIZ
Éditions : LEMEAC

Résumé : Un médecin s'établit dans une petite ville du nord du Québec en même temps qu'une grande compagnie minière s'intéresse au minerai du sous-sol de cette région. Or, cette avidité de l'entreprise qui cannibalise la terre a des répercussions humaines plus horribles qu'il n'y paraît.

Le Wendigo, ce monstre mangeur de chair, sévit-il à Mort-Terrain ? La communauté autochtone sera-t-elle de nouveau dépossédée ? Et cette guerre civile qui oppose ceux qui veulent des emplois à tout prix et ceux qui craignent que le prix des emplois soit trop grand à payer, combien de victimes fera-t-elle ? Car voilà que les cadavres s'additionnent.

À travers une galerie de portraits savoureux, sans jamais juger, en tentant de comprendre et d'exprimer tous les points de vue, Biz raconte une histoire fantastique et pourtant éminemment réaliste, un thriller d'horreur qui se lit au grand galop. Sa maîtrise des moyens narratifs confirme ce qui se savait déjà : rappeur, chanteur, auteur, comédien, Biz est un écrivain à part entière, et son Mort-Terrain est un roman riche et humain, passionnant et dur.

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le lundi, mardi et jeudi, 14 h à 20 h
Le mercredi et vendredi, 10 h à 20 h
Samedi, 10 h à 16 h
Dimanche, 13 h à 16 h

Lorsque la bibliothèque est fermée, et pour éviter tous frais de retard, la chute à livres demeure disponible pour recevoir vos documents.

HORAIRE DES FÊTES POUR LA BIBLIOTHÈQUE

16 déc.	de 10 h à 12 h et de 15 h à 20 h
17 au 23 déc.	Horaire régulier
24 au 26 déc.	Fermée
27 et 29 déc.	de 14 h à 20 h
28 et 30 déc.	de 10 h à 20 h
31 déc. 1er et 2 jan.	Fermée
À partir du 3 jan.	Horaire régulier

NOUVEAU

SPECTACLE DE NOËL

Mardi 13 décembre de 18 h 30 à 19 h 15, au Centre communautaire

Afin de souligner l'arrivée du temps des Fêtes, les enfants **de 2 à 7 ans** sont invités au spectacle Les grelots magiques. Le Père Noël a un problème ! Son traineau est brisé et son mécanicien a disparu. Une autre mission palpitante pour sa lutine Pirouline qui, accompagnée de personnages farfelus, tentera de sauver Noël !

Inscription : 450 472-7310, poste 101

Cette activité gratuite est réservée aux citoyens. Votre enfant doit posséder une carte de citoyen valide. Places limitées.

DÉPOUILLEMENT D'ARBRE DE LIVRES

Samedi 17 décembre de 10 h à 11 h, au centre communautaire

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, en collaboration avec l'Association des auteurs des Laurentides, invite les jeunes de 5 à 10 ans à s'inscrire au Dépouillement d'arbre de livres. L'auteure de livres jeunesse Roxane Turcotte animera cette activité, puis tous les enfants recevront en cadeau un livre adapté à leur âge. Tous les livres auront été dédicacés par les auteurs ! Une petite collation sera servie aux enfants. Trente places seulement sont disponibles, inscrivez-vous rapidement !

Inscription : 450 472-7310, poste 101

Cette activité gratuite est réservée aux citoyens. Votre enfant doit posséder une carte de citoyen valide.

ATELIER DE BRICOLAGE : SPÉCIAL NOËL !

Pour les enfants de 5 à 12 ans.

Dimanche 18 décembre de 10 h à 11 h 30, au centre communautaire

La magie de Noël sera au rendez-vous lors de cet atelier de bricolage, pendant lequel les enfants vont créer deux magnifiques œuvres pour décorer la maison ou pour offrir en cadeau : un photophore et un sapin. Cette activité colorée et originale plaira à tous les petits lutins et petites lutines !

Inscription : 450 472-7310, poste 101

Gratuit pour les citoyens, 5 $ pour les non-résidents. Votre enfant doit posséder une carte de citoyen ou du non-résident valide.

ATELIER D'ÉVEIL AUX LIVRES ET À LA MUSIQUE

Pour les 6 à 18 mois

Samedi 21 janvier de 9 h 15 à 9 h 45, à la bibliothèque.

Les ateliers d'éveil aux livres et à la musique permettent d'éveiller les sens des bébés à l'aide de chansons, d'instruments de musique, de marionnettes, de livres en carton ou en tissu et d'objets à regarder ou à toucher. Les thèmes de cette activité sont en lien avec l'univers que connaissent les bébés : manger, faire dodo, prendre son bain, jouer, se faire câliner, etc. L'animatrice de cet atelier parent-enfants est formée en animation pour tout-petits. Prochaines séances : 21 janvier et 18 mars.

Inscription en ligne :
ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Gratuit pour les citoyens, 5 $ pour les non-résidents. Votre enfant doit posséder une carte de citoyen ou du non-résident valide.

SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Du 15 au 22 octobre dernier, les jeunes de **6 à 14 ans** ont pu participer à une chasse au trésor très amusante dans le cadre de la Semaine des bibliothèques publiques. Les jeunes lecteurs ont dû trouver les personnages cachés un peu partout dans la bibliothèque. Plus d'une cinquantaine de jeunes lecteurs et lectrices ont réussi cette épreuve et se sont mérités une surprise aux couleurs de l'Halloween ! Ils ont également voté pour leurs personnages préférés, et les vainqueurs sont les Pokémon !

De plus, les Marthelacquois ont pu participer à une conférence de Simon Roy, auteur marthelacquois des romans *Ma vie rouge Kubrick* (Prix des libraires du Québec) et *Owen Hopkins : Esquire*.

BÉBÉLITOUT

Cette activité présentée par le Carrefour péri-naissance et familial permet aux tout-petits de découvrir les livres à travers de très belles histoires qui leur sont racontées. Des jeux et bricolages s'ajoutent à l'activité, toujours selon un thème amusant (saisons, fêtes, etc.).

Prochaine animation : jeudi 9 février à 10 h, à la bibliothèque, pour les 12 à 36 mois.

Inscription en ligne :
ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Gratuit pour les citoyens, 5 $ pour les non-résidents. Votre enfant doit posséder une carte de citoyen ou du non-résident valide.

SOIRÉE CASINO 2016

Au nom des élus municipaux et du comité organisateur, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac tient à remercier tous ses partenaires pour leur participation et leur collaboration à la deuxième édition de sa soirée casino du jeudi 20 octobre dernier.

Cette soirée, dont l'entièreté des montants amassés ira à nos organismes à but non lucratif locaux, avait pour thème le bal masqué. Ce fut un franc succès!

Une fois de plus, au nom de la jeunesse marthelacquoise et de nos organismes qui pourront profiter de votre générosité, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac remercie ses partenaires pour cette magnifique soirée!

Un grand merci à nos partenaires et à nos généreux donateurs, dont GBD Construction, commanditaire principal.

POLITIQUE DE LA CARTE DU CITOYEN

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a mis en place la Politique de la carte du citoyen, afin de baliser les critères d'émission et de renouvellement des cartes. Vous pouvez consulter cette politique en ligne au www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca. Prenez note que dorénavant, des documents supplémentaires seront requis pour émettre et renouveler les cartes des enfants : la carte d'assurance-maladie accompagnée du certificat de naissance pour les 0 à 5 ans, et la carte d'assurance-maladie accompagné du dernier bulletin scolaire ou du certificat de naissance pour les 6 à 17 ans. Le certificat de naissance ou le bulletin scolaire ne doit être présenté qu'une seule fois, c'est-à-dire lors de l'émission de la carte (nouvelles cartes créées à partir du 15 août) ou lors du prochain renouvellement (cartes créées avant le 15 août 2015).

La carte du citoyen ou du non-résident est exigée pour s'inscrire aux activités offertes par la Ville, pour s'abonner à la bibliothèque et pour participer aux activités des organismes qui ont lieu dans les locaux de la Ville. Pour toute question concernant la Politique de la carte du citoyen, vous pouvez communiquer avec le Service des loisirs et de la vie communautaire et avec le Service des arts et de la culture au 450 472-7310, poste 145.

CAMP DE LA RELÂCHE SCOLAIRE

Le Service des loisirs et de la vie communautaire prépare actuellement le camp de jour de la relâche scolaire qui se tiendra du 27 février au 3 mars 2017. Des activités sportives, récréatives et culturelles diversifiées sauront plaire à tous les goûts, et une sortie ou activité optionnelle sera proposée pour chacune des journées du camp. Tous les renseignements concernant l'inscription au camp de jour de la relâche scolaire seront publiés dans la prochaine édition du bulletin Vision sur le lac ainsi que sur le site Internet de la Ville.

HORAIRE DES PATINOIRES EXTÉRIEURES

	AVEC SURVEILLANCE	SANS SURVEILLANCE
	Chalet du parc municipal 3100, rue Laurin	Parc Clair de lune, 333, 6e Avenue Parc Roland-Laliberté, 25, 13e Avenue Parc Maurice-Binette, 60, 31e Avenue Parc des Anges, rue des Anges Érablière, entre le 252 et le 254 de l'Érablière
PÉRIODE DES FÊTES		
24 et 31 décembre	10h à 16h	
Noël et Jour de l'An	fermé	
26, 27, 28, 29 et 30 décembre	10h à 22h	
2, 3, 4, 5 et 6 janvier	10h à 22h	
Horaire régulier		
Du lundi au vendredi	16h à 22h	PATINAGE LIBRE PATINOIRE ÉCLAIRÉE JUSQU'À 22h
Samedi	10h à 22h	
Dimanche	10h à 22h	
CONGÉS SCOLAIRES 2017		
Mercredi 25 janvier	10h à 22h	PATINAGE LIBRE PATINOIRE ÉCLAIRÉE JUSQU'À 22h
RELÂCHE SCOLAIRE DU 27 FÉVRIER AU 3 MARS 2017 INCLUSIVEMENT		
Du lundi au vendredi	10h à 22h	PATINAGE LIBRE PATINOIRE ÉCLAIRÉE JUSQU'À 22h

Lors de tempêtes ou de mauvais temps, le chalet municipal sera fermé. Aucun flânage ne sera toléré dans les chalets municipaux.
Renseignements : 450 472-7310, poste 145.

PROGRAMMATION LOISIRS HIVER 2017

PÉRIODE D'INSCRIPTION : 28 NOVEMBRE 2016 AU 5 JANVIER 2017

INSCRIPTION DES RÉSIDENTS

La carte du citoyen valide est obligatoire pour tous au moment de l'inscription. La carte est gratuite pour les résidents de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Le remplacement d'une carte coûte 5$. Vous pouvez vous procurer la carte du citoyen à la réception du centre communautaire ou à la bibliothèque municipale. Pour obtenir ou renouveler une carte adulte, une preuve de résidence avec photo (permis de conduire) est obligatoire. Pour celle des enfants, 3 documents sont exigés : le certificat de naissance, la carte d'assurance maladie, ainsi que la preuve de résidence avec photo du parent. La politique de la carte du citoyen est disponible en ligne.

INSCRIPTION EN LIGNE

L'inscription en ligne est priorisée et a débuté le lundi 28 novembre dernier. L'inscription se termine le 5 janvier à 23h 59. Rendez-vous sur le site Web de la Ville au www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca pour vous inscrire. Ayez en main la carte du citoyen valide de la personne à inscrire ainsi qu'une carte de crédit. Les citoyens n'ayant pas accès à Internet à la maison peuvent se présenter à la bibliothèque municipale, où trois postes informatiques ainsi qu'une connexion Wi-Fi sont disponibles. Si vous ne détenez pas de carte de crédit, des cartes prépayées sont disponibles dans plusieurs magasins et acceptées lors de l'inscription.

INSCRIPTIONS TARDIVES

À compter du 6 janvier 2016, des frais de 15$ par activité s'ajoutent au tarif indiqué, conformément au règlement relatif à la tarification des biens et services en vigueur. Aucune nouvelle inscription ne sera acceptée une semaine avant le premier cours.

EN PERSONNE

L'inscription en personne est possible au centre communautaire jusqu'au 21 décembre 2016 ainsi que le 5 janvier 2017. Horaire d'ouverture : du lundi au jeudi, de 8h 30 à 16h 30, et le vendredi, de 8h 30 à 12h. Il est possible de payer par chèque, argent comptant, carte de crédit ou carte de débit.

Les tarifs indiqués incluent les taxes pour les 15 ans et plus. Les frais exigés en surplus (matériel ou frais d'affiliation) sont payables lors du premier cours au responsable de l'activité. Les inscriptions sont traitées sur la base du premier arrivé, premier servi.

Le Service des loisirs et de la vie communautaire communiquera avec les participants seulement en cas de problème.

RELÂCHE

Toutes les activités feront relâche du 27 février au 5 mars.

INSCRIPTION DES NON-RÉSIDENTS

La carte de non-résident valide est obligatoire au moment de l'inscription. Les non-résidents doivent se procurer la carte de non-résident au coût annuel de 25 $ par personne. De plus, des frais de 15 $ par activité s'ajoutent au tarif indiqué, conformément au règlement relatif à la tarification des biens et services en vigueur. Le remplacement d'une carte de non-résident perdue coûte 5$. On peut se procurer la carte de non-résident à la réception du Centre communautaire ou à la bibliothèque municipale, selon les heures d'ouverture.

Veuillez noter que les non-résidents pourront seulement s'inscrire à partir du 5 décembre.

TARIFICATION FAMILIALE

Lors de l'inscription de plusieurs membres d'une même famille résidant à la même adresse aux activités offertes par la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, une tarification à rabais s'applique pour tous les citoyens. Cette tarification familiale est uniquement offerte aux familles marthelacquoises.

ANNULATION D'ACTIVITÉS PAR LA VILLE

La Ville se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Les personnes inscrites seront avisées, et les frais d'inscription seront remboursés en totalité.

ANNULATION ET TRANSFERT D'ACTIVITÉS

Toute demande d'annulation ou de transfert d'activités doit être acheminée par écrit et sera traitée conformément au règlement relatif à la tarification des biens et services en vigueur. Aucun remboursement ou transfert après le début du premier cours, sauf sur présentation d'un billet médical.

- Centre communautaire (99, rue de la Mairie)
- Chalet municipal (3100, rue Laurin)
- École Liberté-Jeunesse (2919, boulevard des Promenades)
- École des Grands-Vents (3180, rue Laurin)
- Pavillon de la Jeunesse (3014, chemin d'Oka)

RENSEIGNEMENTS
SERVICE DES LOISIRS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE
SERVICE DES ARTS ET DE LA CULTURE

99, rue de la Mairie
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
450 472-7310, poste 145

www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

ACTIVITÉS JEUNESSE

1 À 17 ANS

ABC DU SPORT

Gymnase des Grands-Vents

10 semaines, 150 $

L'ABC du sport dès 16 mois ! En pratiquant cette activité, les tout-petits développeront leur motricité et leur confiance en soi tout en apprenant les bases de 8 sports. Une activité tout en plaisir, où le parent fait équipe avec son enfant, sous la supervision d'un entraîneur certifié selon un programme structuré qui a plus de 19 ans d'expérience à l'échelle mondiale. L'équipement est fourni. Pour plus d'informations, visitez le www.sportballrivenord.ca.

Matériel requis : tenue sportive, espadrilles.

22 janvier au 2 avril 2017

16-26 mois, parent-enfant : dimanche, 9 h à 9 h 45
2-3 ans, parent-enfant : dimanche, 9 h 45 à 10 h 30
2-3 ans, parent-enfant : dimanche, 10 h 30 à 11 h 15
4-6 ans :
dimanche, 11 h 15 à 12 h 15

ANGLAIS PAR LE JEU

Centre communautaire

8 semaines, 75 $

Par les aventures de Smiley the Monkey, ils sont transportés dans un univers d'histoires remarquables, de jeux, de musique et d'aides visuelles en quantité inimaginable ! Des ateliers conçus pour solliciter fortement l'intérêt des enfants !

5 février au 2 avril 2017

3-5 ans : dimanche, 10 h 30 à 11 h 30

BADMINTON FAMILIAL

Gymnase des Grands-Vents

12 semaines, 50 $ / personne

Venez jouer au badminton en famille de manière libre et récréative pour vous amuser, améliorer votre condition physique et profiter d'un beau moment avec votre enfant. Chaque jeune doit être accompagné d'un adulte. Seules les personnes inscrites à l'activité seront admises dans le gymnase. Nous comptons sur le savoir-vivre de tous les participants afin d'assurer une rotation constante des terrains. Le parent doit également s'inscrire.

Matériel requis : tenue sportive, espadrilles, raquette, volants

17 janvier au 11 avril 2017

Jeune (moins de 18 ans) et adulte (plus de 18 ans) : mardi, 18 h 30 à 20 h

BALLET JAZZ

Centre communautaire

12 semaines, 60 $

Ce cours consiste en l'apprentissage du vocabulaire gestuel de base de la danse à travers des exercices et des chorégraphies, sur des musiques populaires et rythmées

Matériel requis : Tenue vestimentaire : leggings ou collants noirs, camisole ou maillot de danse au choix et chaussons de danse noirs.

14 janvier au 11 avril 2017

5-7 ans : samedi 11 h 10 à 12 h 10
6-9 ans : mardi 18 h 05 à 19 h 05

CIRQUE

Gymnase Liberté-Jeunesse

11 semaines, 130 $ (4-6 ans), 155 $ (7-12 ans et intermédiaire)

Venez expérimenter les arts du cirque, tels que l'acrobatie, la jonglerie, le trapèze, le tissu aérien, le cerceau aérien, le diabolo, le mains à mains, les pyramides, les physitubes, le rola-bola, le monocycle, les échasses, les échasses rebondissantes et l'art clownesque.

Matériel requis : Tenue sportive et espadrilles

7 janvier au 15 avril 2017

Il y aura un cours le 4 mars
*relâche 14 et 28 janvier, 18 février, 18 mars

4-6 ans : samedi 9 h à 10 h
7-12 ans – débutant : samedi 10 h à 11 h 30
8-16 ans – intermédiaire ** : samedi 11 h 30 à 13 h

** Prérequis : 13 ans et plus ou 2 sessions de cirque ou de gymnastique. Évaluation possible

CLUB DÉBROUILLARDS

Centre communautaire

10 semaines, 105 $

Participe à des expériences scientifiques amusantes tous les samedis ! Thème différent à chaque semaine (électricité statique, bombes de bain, action réaction, airzooka, glue II, magie, 5 sens, eau, planeur, ombre et lumière).

Matériel requis : tablier ou sarrau.

21 janvier au 1er avril 2017

5-8 ans : samedi 9 h à 10 h
9-12 ans : samedi 10 h 15 à 11 h 15

DANSE CRÉATIVE

Centre communautaire

12 semaines, 60 $

Faisant appel à l'imagination, la danse créative se déroule à travers des mouvements simples de danse et permet à l'enfant de développer sa coordination et de connaître les différents rythmes musicaux.

Matériel requis :
Filles : maillot de danse rose ou noir, collants et chaussons de danse. Jupe optionnelle, en haut du genou.
Garçon : pantalon noir, t-shirt blanc ou noir et chaussons de danse.

14 janvier au 11 avril 2017

3-4 ans : samedi, 9 h à 9h 55
3-4 ans : samedi 10 h 05 à 11 h
3-4 ans : samedi 12 h 45 à 13 h 40
3-4 ans : mardi 17 h à 17 h 55

HIP-HOP

Centre communautaire

12 semaines, 60 $

Une combinaison de plusieurs styles de danses urbaines ! Ce large éventail de styles de danse permet aux jeunes de s'épanouir sans barrière puisqu'ils seront initiés à différentes techniques tout aussi enrichissantes les unes que les autres. Chorégraphies uniques.

Matériel requis : Tenue sportive et souliers de course. Aucun jeans ou vêtement trop ample.

18 janvier au 12 avril 2017

5-7 ans : mercredi 17 h à 18 h
8-12 ans : mercredi 18 h 05 à 19 h 05

JU-JUTSU EN FAMILLE

Centre communautaire

12 semaines, 80 $ (par participant)

Les participants apprendront les rudiments du Ju-jitsu, une technique d'autodéfense par excellence. Le professeur expérimenté guidera les élèves dans l'apprentissage de ces techniques qui leur enseigneront la discipline et leur donneront de l'énergie. Les parents sont invités à s'inscrire (non-obligatoire)

Matériel requis : Judogi obligatoire.

16 janvier au 10 avril 2017

6 ans et plus : lundi 18 h 30 à 19 h 45
Parent : lundi 18 h 30 à 19 h 45

GARDIENS AVERTIS

Pavillon de la jeunesse

1 journée, 45 $

Ce cours, offert par la Croix-Rouge canadienne, présente les notions importantes en matière de soins à l'enfant et les mesures de sécurité essentielles au gardiennage. Une attestation sera remise à chaque participant.

Matériel requis : crayon, surligneurs et lunch froid

11 à 14 ans : samedi 25 mars, 8 h 30 à 16 h 30

ATELIERS PRÉSCOLAIRES

Chalet municipal

11 semaines,
1 avant-midi: 130 $
2 avant-midi: 230 $
3 avant-midi: 310 $*

Situé en plein cœur d'un grand parc, le Chalet municipal est spécialement aménagé pour les Ateliers préscolaires, une véritable petite école ! Les petits seront amenés à développer les habiletés nécessaires afin de les préparer à l'entrée à la maternelle. Une animatrice préscolaire avec plus de 20 ans d'expérience saura susciter l'intérêt de vos enfants en leur présentant différents ateliers structurés, afin de développer leur langage, leur sociabilité et leur motricité. Pré-math, pré-lecture, pré-écriture, anglais et yoga sont quelques exemples d'activités stimulantes à découvrir.

Matériel requis :
un tablier, 8 crayons-feutres, un gros bâton de colle, un cahier de coupures ou scrapbook de 135 pages et une boîte de papier mouchoirs.

16 janvier au 7 avril 2017

3-5 ans : lundi et/ou mercredi et/ou vendredi, 9 h à 11 h 30

* activité donnant droit au crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants (relevé 24)

KATAG

École des Grands-Vents

11 semaines, 90 $

Grand jeu de tag où deux équipes s'affrontent à l'aide d'épées en mousse. Pour marquer un point, il faut mettre hors-jeu tous les joueurs de l'autre équipe en les touchant avec son épée mousse. À ce système de base s'ajoutent personnages, variantes et scénarios qui permettent de faire évoluer les parties. Pour plus d'information, visitez le http://www.katag.ca/

Matériel requis : tenue sportive

20 janvier au 7 avril 2017

7-12 ans : vendredi, 18 h 30 à 19 h 45

LÉGO

Centre communautaire

8 semaines, 100 $

Le programme Bricks 4 Kidz utilise les blocs LEGO® pour offrir des jeux éducatifs de grande qualité. Chaque semaine, les enfants construiront, en équipe de deux, des maquettes motorisées uniques inspirées de thématiques telles que le sport, la conquête de l'espace, le parc d'attractions et le monde des animaux.

5 février au 2 avril 2017

5-12 ans : dimanche, 12 h 30 à 13 h 30

PEINTURE POUR ENFANTS

Centre communautaire

12 semaines, 95 $

Dans le cadre de cette activité, les jeunes apprendront les techniques de base de la peinture acrylique. La professeure passionnée, saura transmettre son savoir par des projets fascinants. Pour une journée haute en couleur.

Matériel requis : Tablier, peinture acrylique (bleu, rouge, jaune, vert, violet, orange), pinceaux, crayon à mine et efface.

15 janvier au 9 avril 2017

7 à 11 ans : dimanche, 9 h à 10 h

NOUVEAU GROUPE ! SOCCER RÉCRÉATIF

Gymnase des Grands-Vents

12 semaines, 100 $

Les jeunes dégourdis qui désirent participer à des ateliers de soccer récréatif seront comblés. Initiation aux techniques de base, exercices amusants, terminologie de base et minis matchs. Les enfants développeront leur esprit d'équipe et leur motricité.

Matériel requis : tenue sportive, protège-tibias et espadrilles.

14 janvier au 8 avril 2017

4 ans parent-enfant :
samedi, 9 h à 10 h
5-6 ans niveau 1 :
samedi, 10 h à 11 h
5-6 ans niveau 2 *et 7-8 ans niveau 1 : samedi, 11 h à 12 h
7-8 ans niveau 2 * :
samedi, 12 h 30 à 13 h 30
9-12 ans : samedi, 13 h 30 à 14 h 30
13-17 ans : samedi, 14 h 30 à 15 h 30

* Prérequis : Doit avoir suivi au moins 2 sessions de soccer et doit connaître les règlements de base du soccer. Une évaluation sera possible.

NOUVEAU

UNIVERS FÉÉRIQUE

Centre communautaire

8 semaines, 90 $

C'est l'exploration fascinante de l'existence des fées partout dans le monde. Un mélange d'expériences scientifiques, de découvertes, de danses et de différentes formes d'art… Un nombre incalculable de surprises ! Au programme : création d'ailes, expérience de feux d'artifice, création d'une mini fée et plus encore.

5 février au 2 avril 2017

5-8 ans : dimanche, 13 h 45 à 14 h 45

ZUMBA KIDS

Gymnase des Grands-Vents

12 semaines, 80 $

Même ambiance folle et énergique qu'un cours de Zumba® régulier, mais adapté pour apprendre à vos tout-petits que bouger est amusant ! Ils bougeront sur des rythmes qu'ils aiment et en découvriront de nouveaux tout en améliorant leur coordination et leur capacité d'attention. Le Zumba® Kids stimulera leur métabolisme, développera leur confiance en eux et leur apprendra à travailler en équipe.

Matériel requis : tenue sportive, espadrilles, bouteille d'eau

16 janvier au 12 avril 2017

5-10 ans : lundi, 18 h 15 à 19 h
5-10 ans : mercredi 18 h 15 à 19 h

NOUVEAU

ZÜMBINI

Centre communautaire

12 semaines, 80 $

Les mordus de Zumba® pourront s'amuser avec leur tout-petit dans ce cours tout en mouvement ! Le programme Zumbini™ a été conçu afin que les parents et leur(s) enfant(s) puissent apprendre ensemble et renforcer leurs liens dans un environnement musical dynamique et heureux.

Matériel requis : tenue sportive, espadrilles, bouteille d'eau

17 janvier au 11 avril 2017

0-5 ans (parent-enfant) :
mardi 9 h à 9 h 45

ACTIVITÉS AQUATIQUES

Nouveau partenariat entre Sainte-Marthe-sur-le-lac et le Centre Sportif Saint-Eustache (mathers)

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est heureuse d'annoncer la conclusion d'une nouvelle entente de partenariat avec le Centre sportif Saint-Eustache afin d'offrir, à ses citoyennes et citoyens de tous âges, l'accès à des activités aquatiques et au bain libre à meilleur coût.

En vertu de ce partenariat, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac remboursera jusqu'à 50% du coût d'inscription aux activités aquatiques en groupe, sans excéder 40 $ par session, par citoyen. Notons que les cours privés et semi-privés ne sont pas inclus dans cette entente. Les citoyens désirant s'abonner au bain libre pourront eux aussi profiter d'un rabais similaire.

Pour s'inscrire, il suffit de cliquer sur la section «Centre aquatique» sur le site Web du Centre sportif Saint-Eustache à l'adresse www.centresportif.mathers.ca. L'inscription aux cours de natation se déroulera du 5 au 9 décembre, alors que celle pour l'aquaforme se tiendra du 19 au 23 décembre.

«Je suis très fière de ce nouveau partenariat profitable sur plusieurs plans. Nous avons examiné toutes les options, et avons retenu la proposition du Centre sportif Saint-Eustache. En plus de permettre à notre population d'accéder à des infrastructures de qualité, la nouvelle entente s'avère plus économique que la précédente pour les contribuables marthelacquois. Je tiens à souligner que nos nageurs d'élite pourront continuer à s'entraîner au Complexe aquatique de Saint-Eustache. La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac leur remboursera les frais excédentaires imposés aux usagers qui ne résident pas à Saint-Eustache», a conclu la mairesse, Me Sonia Paulus.

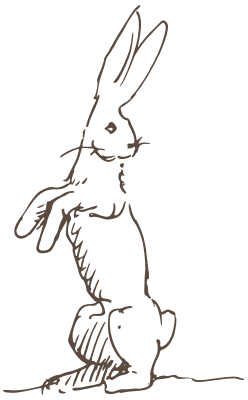

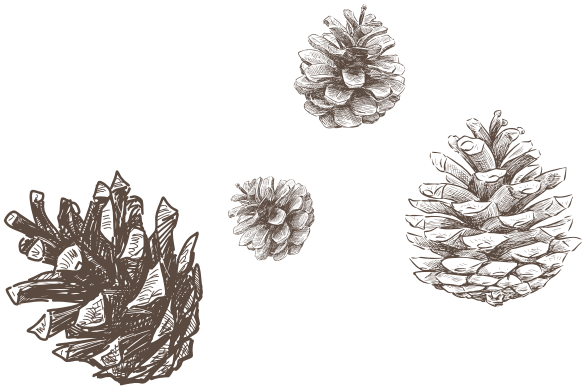

ACTIVITÉS ADULTES

14 ANS ET PLUS

DÉCORATION DE GÂTEAU

Centre communautaire

4 semaines,

NIVEAU 1 LA BASE DE LA DÉCORATION – 80 $

Apprenez la base de la décoration de gâteaux avec le glaçage crème au beurre. Vous apprendrez à préparer du glaçage de la bonne consistance, remplir et utiliser un sac à douille, glacer et décorer des petits gâteaux et bien plus ! L'ensemble Wilton vous sera remis au premier cours

Matériel requis : linge à vaisselle, ciseaux, crayon, cure-dents, trois bols (genre tupperware ou ziploc avec couvercles), sac en plastique (genre sac d'épicerie), six petits-gâteaux (cupcakes) non glacés, un contenant pour rapporter les cupcakes décorés

Tous les mercredis, de 19 h à 21 h, du 25 janvier au 15 février 2017.

FONDANT ET PASTILLAGE * - 105 $

Dans ce cours, préparez et colorez le pastillage et le fondant. Vous apprendrez à recouvrir un gâteau de fondant et à confectionner plus d'une dizaine de types de boucles et de fleurs. La professeure passionnée vous guidera pour peindre facilement le fondant et concevoir la décoration de votre gâteau. L'ensemble Wilton vous sera remis au premier cours

Matériel requis : Stylo ou crayon et papier, petit couteau, pellicule plastique, papier parchemin, 2 petits bols, 3 sacs en plastique refermables (genre Ziploc), 1 sac en plastique (genre sac d'épicerie), règle en plastique, bâtonnet de colle, rouleau à pâtisserie, contenant pour transporter et conserver les fleurs et noeuds finis, 2 ronds à gâteau de 8 pouces.

Tous les mercredis de 19 h à 21 h, du 8 au 29 mars 2017.

16 ans et plus.

* Doit avoir complété le niveau 1

BADMINTON LIBRE

Gymnase Liberté-Jeunesse

12 semaines, 50 $

Pratique de badminton de façon libre et récréative pour s'amuser et profiter d'une dynamique de groupe stimulante. Seules les personnes inscrites à l'activité seront admises dans le gymnase. Nous comptons sur le savoir-vivre de tous les participants afin d'assurer une rotation constante des terrains.

Matériel requis : tenue sportive, espadrilles, raquette, volants

17 janvier au 11 avril 2017

16 ans et plus : mardi, 20 h à 22 h

BELLYFIT

Centre communautaire et Pavillon de la jeunesse

12 semaines, 95 $

Programme d'entraînement holistique pour femme, combinant le cardio, la danse et le yoga. Les mouvements simples et efficaces sont inspirés des danses orientales, indiennes et africaines. La partie posturale et de relaxation s'inspire du Pilates et du yoga.

Matériel requis : tapis yoga et tenue sportive

17 janvier au 11 avril 2017

16 ans et plus : mardi 10 h à 11 h (Pavillon de la jeunesse)
16 ans et plus : mardi 20 h à 21 h (centre communautaire)

NOUVEAU

COUNTRY HEAT LIVE

Gymnase des Grands-Vents

12 semaines, 75 $

Entraînement de cardio danse fitness! Inspiré de la danse country, ce cours débordant d'énergie rythmé et facile à suivre, permet de danser en perdant du poids. Sueur garantie, mais tellement amusant que vous n'aurez tout simplement pas l'impression de vous entraîner. Ce cours est loin des danses en ligne country traditionnelles. Une nouveauté à découvrir! Aucune expérience requise.

Matériel requis : tenue sportive et bouteille d'eau

18 janvier au 12 avril 2017

16 ans et plus : mercredi 19 h à 20 h

NOUVEAU

JU-JUTSU

Centre communautaire

12 semaines, 80 $

Les participants apprendront les rudiments du Ju-jitsu, une technique d'autodéfense par excellence. Le professeur expérimenté saura guider les élèves dans l'apprentissage de ces techniques qui leur enseigneront la discipline et leur donneront de l'énergie. Il est à noter que le cours pour adulte se déroule en même temps que le cours pour jeunes.

Matériel requis :
Judogi obligatoire.

16 janvier au 10 avril 2017

14 ans et plus : lundi, 18 h 30 à 19 h 45

INSANITY LIVE ®

Gymnase de l'école des Grands-Vents

12 semaines, 80 $

Insanity® est un programme d'entraînement par intervalles dans lequel les participants effectuent de longues séries d'exercices à intensité maximale entrecoupées de courtes périodes de repos. Sous la supervision d'un entraîneur, la force, la puissance et l'endurance seront constamment sollicitées pour un maximum de résultats : perte de poids, dépense d'un maximum de calories, sculpture du corps, motivation, confiance en soi et amélioration de la condition physique générale. Plaisir et sueur garanti! Bienvenue aux hommes !

Matériel requis : tenue sportive

18 janvier au 12 avril 2017

16 ans et plus : mercredi, 20 h à 21 h

MÉDITATION

Pavillon de la Jeunesse

8 semaines, 65 $

La méditation développe notre capacité à faire l'expérience de l'instant présent, peu importe ce qui arrive. Elle permet également à l'esprit de se libérer. Lorsque le mental se calme et que le brouillard se dissipe, cela permet de diminuer notre confusion. Ce cours vous offrira différents outils vous permettant de réduire l'état de stress ou d'anxiété. C'est une recherche de mieux-être global.

Matériel requis : vêtements chauds et confortables, couverture

31 janvier au 28 mars 2017

16 ans et plus : mardi, 19 h à 20 h

MISE EN FORME 50+

Centre communautaire

12 semaines, 75 $

Toujours dans le respect du rythme des participants, cette activité propose des exercices diversifiés stimulant tous les groupes musculaires, en plus de développer les capacités cardiovasculaires.

Matériel requis : tenue sportive

18 janvier au 12 avril 2017

50 ans et plus : mercredi, 15 h 30 à 16 h 30

PHOTOGRAPHIE NUMÉRIQUE

Centre communautaire

10 semaines, 75 $

Dans le cadre du cours (1) débutant, les participants apprendront des notions de base en photographie, manipulation de l'appareil, contrôle de la mise au point et de l'exposition, la règle des tiers, le développement du potentiel artistique sera aussi abordé. Dans le cadre du cours (2) intermédiaire, composition des images, postproduction. Une séance spéciale de type studio photo aura lieu lors des derniers cours (1) et (2) afin de faire une synthèse des connaissances et compétences acquises.

Matériel requis : un appareil photo numérique et le guide d'utilisation de l'appareil

25 janvier au 6 avril 2017

16 ans et plus niveau débutant : mercredi 19 h 30 à 21 h 30
16 ans et plus niveau intermédiaire * : jeudi 19 h à 21 h

*prérequis : niveau débutant complété

PILATES

Centre communautaire

11 semaines, 70 $

La méthode Pilates se compose de séries de mouvements progressifs doux qui permettent d'allonger et de renforcer les muscles. Elle vise l'amélioration de la posture et de la tonicité tout en procurant une détente en profondeur.

Matériel requis : tapis yoga et tenue sportive

20 janvier au 7 avril 2017

16 ans et plus : vendredi 9 h 30 à 10 h 30

POWER YOGA

Pavillon de la Jeunesse

12 semaines, 75 $

Le power yoga développe la souplesse et la force musculaire en plus de favoriser la détente physique et mentale. Ce style de yoga enchaîne les postures de façon dynamique et inclut différentes techniques de respiration. Ce cours s'adresse aux personnes ayant déjà une bonne condition physique générale et ayant une base en yoga, puisque l'enchaînement des mouvements est assez rapide.

Matériel requis : tapis de yoga, tenue sportive

16 janvier au 10 avril 2017

16 ans et plus : lundi, 19 h à 20 h

YOGA PILATES

Pavillon de la jeunesse

12 semaines, 75 $

Il s'agit d'un mélange de yoga et de Pilates. La combinaison de ces deux disciplines vous permettra de travailler la souplesse, la force musculaire et la concentration.

Matériel requis : tapis de yoga, tenue sportive

18 janvier au 12 avril

16 ans et plus : mercredi, 18 h à 19 h

NOUVEAU

STRONG PAR ZUMBA™

Gymnase Grands-Vents

12 semaines, 80 $

Les passionnés de fitness et tous les élèves désireux d'accéder à un entraînement par intervalles haute intensité aussi stimulant qu'ambitieux seront choyés. Dans la plupart des programmes d'entraînement, la musique ne joue qu'un rôle secondaire. Mais dans STRONG by Zumba™, la musique a été soigneusement orchestrée. Elle vient stimuler la progression de l'intensité pour un entraînement total du corps. Résultat ? Une expérience de groupe unique, un cours de fitness révolutionnaire. Bouger en rythme avec la musique vous fait travailler plus dur. Ce cours vous aide à dépasser vos seuils de tolérance à l'effort afin d'atteindre plus rapidement vos objectifs de remise en forme.

Matériel requis : tenue sportive, tapis yoga et bouteille d'eau

16 janvier au 10 avril 2017

16 ans et plus : lundi, 20 h à 21 h

ZUMBA® GOLD

Pavillon de la Jeunesse

12 semaines, 80 $

La Zumba® est une grande fête qui marie la danse et le conditionnement physique sur des rythmes et des chorégraphies inspirés des danses latines. Cours adapté pour diminuer les impacts au niveau des articulations. Routines amusantes et faciles à suivre, du plaisir garanti !

Matériel requis : tenue sportive et bouteille d'eau

16 janvier au 10 avril 2017

55 ans et plus : lundi, 13 h à 14 h

YOGA AÎNÉS

Centre communautaire

11 semaines, 70 $

Venez essayer ce cours de yoga spécialement adapté à la clientèle aînée. Les exercices sur chaise sont conçus afin que peu importe vos restrictions physiques, vous pouvez pratiquer cette activité qui favorise la concentration, la respiration et l'équilibre.

Matériel requis : tenue sportive et tapis de yoga

20 janvier au 7 avril 2017

55 ans et plus : vendredi, 10 h 30 à 11 h 30

YOGA HATHA

Pavillon de la Jeunesse

12 semaines, 75 $

Le Hatha yoga permet d'harmoniser le corps, la respiration et l'équilibre mental, d'assouplir et de fortifier le corps et l'esprit, en plus de contribuer à gérer son stress et son énergie et d'améliorer la qualité de vie.

Matériel requis : tapis de yoga, tenue sportive

16 janvier au 10 avril 2017

16 ans et plus : lundi, 20 h à 21 h

TENNIS

Gymnase Liberté-Jeunesse

10 semaines, 80 $

Ce cours porte sur les techniques et les règles du tennis. Il permet de développer son esprit d'équipe, sa persévérance et d'améliorer sa condition physique, grâce à deux entraîneurs dévoués.

Matériel requis : tenue sportive, bouteille d'eau

18 janvier au 19 avril 2017
*relâche 1er et 15 février, 15 mars

15 ans et plus – débutant :
mercredi, 19 h 30 à 20 h 30
15 ans et plus – intermédiaire :
mercredi, 20 h 40 à 21 h 40

RYTHMO-DANSE MAMAN-BÉBÉ

Pavillon de la Jeunesse

12 semaines, 80 $

Cours inspiré de la Zumba® qui marie la danse et le conditionnement physique sur des rythmes et des chorégraphies teintés des danses latines. Cette activité permet aux nouvelles mamans de retrouver leur énergie, de diminuer la fatigue en plus de perdre quelques livres. Grâce à des chorégraphies simples sur musiques latines et populaires, les participantes pourront s'entraîner dans le plaisir, avec bébé en portage !

Matériel requis : porte-bébé ergonomique et tenue sportive

16 janvier au 10 avril 2017

16 ans et plus avec bébé : lundi, 14 h à 15 h

NOUVEAU

VOLLEYBALL INTERMÉDIAIRE

Gymnase Liberté-Jeunesse

11 semaines, 55 $

Pratique du volleyball de manière libre de niveau intermédiaire. Les participants doivent être en mesure de bien réceptionner, d'avoir un bon contrôle du ballon et d'effectuer touches et manchettes sans problème. De nouvelles équipes seront formées chaque semaine. Seules les personnes inscrites à l'activité seront admises au gymnase.

Matériel requis : tenue sportive, espadrilles, ballon de volleyball

19 janvier au 13 avril 2017
*relâche le 23 février

16 ans et plus : jeudi, 20 h à 22 h

ZUMBA® FITNESS

Gymnase des Grands-Vents

12 semaines, 80 $

La Zumba® est une grande fête qui marie la danse et le conditionnement physique sur des rythmes et des chorégraphies inspirés des danses latines.

Matériel requis : tenue sportive et bouteille d'eau

16 janvier au 10 avril 2017

15 ans et plus : lundi, 19 h à 20 h

NOUVEAU

TAI-CHI

Centre communautaire

12 semaines, 75 $

Le tai-chi style yang est un style très doux destiné à toutes les clientèles. Cette activité apporte l'équilibre entre le corps et l'esprit, tout en favorisant la concentration, la mémoire et la souplesse.

Matériel requis : vêtement ample et confortable, souliers plats.

17 janvier au 11 avril 2017

18 ans et plus : intermédiaire *, mardi, 13 h à 14 h 30
18 ans et plus : débutant, mardi 14 h 40 à 16 h 10

* Doit avoir terminé une session de tai-chi.

CLUB DE SOCCER

SHAMROCKS POUR L'ÉTÉ 2017.

Période d'inscription EN LIGNE pour l'été 2017
1er janvier 2017 au 1er mars 2017

Inscription en personne (Local des Shamrocks au Parc Central, sur la 13e Avenue au sud du chemin d'Oka)

Samedi 28 janvier de 10h à 14h

Dimanche 19 février de 10h à 14h

Pour de plus amples informations, vous pouvez écrire à l'adresse courriel suivante : info@soccerdxm.org
ou consulter notre page Facebook : Shamrocks FC
ou notre site Internet du Club de soccer Shamrocks : www.soccerdxm.org

CLUB DE SKI
DEUX-MONTAGNES/RIVE-NORD

SPORTS DE GLISSE
(ski / planche à neige) pour toute la famille

- Forfait avec ou sans transport
- Forfait avec ou sans leçons

Suggestion de cadeaux : offrez des leçons de ski ou de planche

Départ de l'autobus dans le stationnement du marché Super C à Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

INFORMATION : 450-473-0641

Consultez notre site internet pour connaître les dates d'inscription

www.skideuxmontagnes.ca • info@skideuxmontagnes.ca

Cercle de Fermières

Le temps des Fêtes approchant à grands pas, le Salon du cadeau s'avère toujours un rendez-vous de choix pour vos emplettes de Noël! Vous en avez peut-être profité pour faire quelques trouvailles auprès de nos artisans marthelacquois le 4 décembre dernier au centre communautaire. Cet événement vous a aussi permis de voir ce que vous pourriez vous-même réaliser en vous joignant aux Fermières. Tissage, broderie, couture, tricot et beaucoup plus, tout cela est à votre portée que vous ayez ou non de l'expérience. Le Cercle de Fermière de Sainte-Marthe-sur-le-Lac partage de belles valeurs et un intérêt pour le travail bien fait et la découverte de ses talents, en plus de favoriser de nouveaux liens entre des femmes.

Pour les Fêtes, les Fermières se joignent aux Chevaliers de Colomb en leur fournissant différents articles de couture et de tricot fabriqués pour les familles dans le besoin. Pour vous joindre au Cercle de Fermières, le coût est de 25$ par année donnant droit à un abonnement au magazine L'Actuelle, publié 5 fois par année, en plus des ateliers et des formations.

La réunion mensuelle a lieu le 2e lundi du mois en soirée, alors que les ateliers se tiennent les lundis et mercredis, de 13h à 15h et de 18h 30 à 21h au centre communautaire.

Pour information: Rose Marie Oudin 450 598-6045.

Nous vous attendons avec plaisir et enthousiasme!

Danse de l'amitié

La Danse de l'amitié vient d'entreprendre sa 16e année d'existence. Fondé en septembre 1990, l'organisme compte être présent pour longtemps encore! Les Marthelacquoises et Marthelacquois sont invités et même encouragés à venir danser pour garder la forme, la mémoire et pour garder contact avec ses amis. Le comité est toujours heureux d'accueillir de nouveaux danseurs et les moniteurs se font un plaisir de les guider lors des cours et des soirées.

La professeure, Mme Diane Degré, fête cette année 10 ans d'association avec la Danse de l'amitié. Grâce à sa bonne humeur et sa gaieté, elle partage ses connaissances et sa passion à ses élèves. Détentrice d'un diplôme délivré par l'Association professionnelle de danse en ligne, Mme Degré est une professeure très qualifiée.

La session d'automne se termine bientôt, et pour l'occasion la Danse de l'amitié organise un souper qui aura lieu le samedi 10 décembre prochain, de 17h 30 à 23h, au centre communautaire de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Au programme, un délicieux repas et l'animation musicale assurée par Diane Degré. Quelques billets sont disponibles auprès des responsables du comité.

Prenez note également que la prochaine journée portes ouvertes aura lieu en janvier 2017 à une date qui sera précisée dans la prochaine édition du bulletin Vision sur le lac.

N'hésitez pas à communiquer avec Jean-Claude Lecours, au 450 473-8247, ou Louise Damico, au 450 623-0241, pour toute information.

À bientôt!

Matinées mères-enfants Deux-Montagnes

Groupe de mamans qui se rencontre chaque vendredi matin pour une petite pause. Les mamans, accompagnées de leurs poupons, participent à une variété d'activités (brunch, bricolage, cuisine, causerie, activité sportive, conférence). Une halte-garderie est offerte pour les enfants de 9 mois à 5 ans.

La session d'hiver 2017 a lieu les vendredis du 13 janvier au 7 avril de 9 h 00 à 11 h 30 à la Maison des citoyens de Deux-Montagnes au 202, rue Henri-Dunant.

Le tarif est de 96$ pour la session (12 vendredis) ou 12$ à la carte.

Pour de plus amples informations matineesme@gmail.com
ou www.facebook.com/MatineesME

Centre pour l'enfance en santé mentale.

ATELIER DE STIMULATION

Permettre aux enfants de 3 à 5 ans de parfaire leurs habiletés motrices, cognitives, socio affective et de favoriser l'autonomie.

GROUPE PAPA

Pères qui se regroupent pour échanger et créer des liens tout en faisant des activités sportives avec des papas qui vivent des réalités similaires. Cela permet aussi aux papas de passer du temps privilégié avec leurs enfants, lors des activités papas/enfants

PENSER DIFFÉREMMENT POUR INTERVENIR EFFICACEMENT

Un programme conçu pour les garderies/CPE, qui vise à outiller et adapter les interventions au quotidien pour des enfants ayant des besoins particuliers. Durée de six semaines à raison d'un atelier de deux heures par semaine. Possibilité de groupe ouvert ou fermé. Dans nos locaux.

Il y a aussi possibilité de faire les ateliers dans vos locaux (montant supplémentaire/km). Ces ateliers sont donnés par une ressource spécialisée, pour des éducateurs qui souhaitent avoir de nouvelles pistes d'interventions.

C.E.S.A.M.E. est là pour vous aider!

328 chemin de la Grande-Côte,
St-Eustache, Qc J7P 1E7

(450) 623-5677

Le Corps de Cadet de la Ligue Navale Deux-Montagnes invite les gens à assister à notre :

Souper Meurtre et Mystères

Samedi 8 avril 2017 17 h

Salle de la Légion Royale Canadienne
141 ch. Grand Moulin
Deux-Montagnes

25 $ le billet incluant le repas 4 services et l'animation par des comédiens amateurs

(12 ans et plus)

Billet en vente dès maintenant au:
deux-montagnes@liguenavaleducanada.qc.ca ou au 514 922-7165

Tous les fonds recueillis serviront aux activités et sorties de nos cadets.

Danse en cœur

Dansons ensemble pour un avenir plus sain! Danse en cœur souhaite promouvoir les bienfaits de la danse, que se soit au niveau physiques, mental ou social. Soyez les bienvenues dans nos cours, des soirées et souper de fin de session sont prévus. Nous pouvons vous offrir la motivation qu'il faut pour être plus actif et contribuer ainsi à une meilleure santé globale. Nous vous attendons en très grand nombre!

Saison estivale

Inscription des cours au centre communautaire Sainte-Marthe-sur-le-lac le jour 4 janvier 2017 de 9h30 à 14h00 apporté votre diner on danse, on rencontre le professeur ainsi que le comité. Nos cours débutes 11 janvier 2017 débutant et intermédiaire. Pour suivre les cours, vous avez besoin de vous procurer la carte de citoyen de Sainte-Marthe-sur-le-lac. Les cours du soir inscription de 19h00 à 20h30 a la Légion 141 Grand –Moulin Deux-Montagnes pour débutant et intermédiaire. Pas besoin de carte de citoyen pour suivre les cours.

Nos soirées

Nos soirées de danse se tiendront les 21 janvier, 18 février, 18 mars 2017 au centre communautaire de Sainte-Marthe-sur-le-Lac Vous pourrez vous procurer votre billet sur place. La carte de citoyen n'est pas requise pour les soirées.

Souper de fin session

Notre souper de fin de session se tiendra le 29 avril 2017. N'oubliez pas de réserver votre place! La carte de citoyen n'est pas requise, mais vous devez tout de même réserver votre billet qui sera en vente sous peu car les places sont limitées. Tous les cours et soirées sont animés par Lyne Lefebvre et son équipe.

Joignez vous à nous pour vivre des moments mémorables!

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Francine Turcotte, au 450 623-0786 ou Colette Le compte, au 450 491-5774. Vous pouvez également nous faire parvenir un courriel à danseencoeur@videotron.ca.

Maintenant mous avons notre site Web : www.danseencoeur.ca

Merci à l'avance de votre collaboration vous pouvez me joindre au 450 491-5774 Colette Lecompte.

VÉHICULES RÉCRÉATIFS ET BATEAUX

Il est à noter que, du 15 octobre au 15 avril, les véhicules récréatifs et les bateaux de 9 m ou moins ne peuvent plus être garés dans la marge avant d'une propriété. Toutefois, ils peuvent être stationnés dans les cours arrière et latérales sans jamais dépasser le mur avant du bâtiment principal. Ils ne peuvent en aucun cas empiéter sur le terrain du voisin sans son autorisation.

COUPE D'ARBRES

Il est interdit de couper un arbre qui se trouve sur un terrain privé sans avoir obtenu, au préalable, un certificat d'autorisation auprès du Service de l'urbanisme. Le règlement relatif à la protection et à la plantation d'arbres prévoit des dispositions pénales pour ceux qui abattent un arbre sans certificat d'autorisation. Les contrevenants pourraient être passibles d'une amende de 500 $ à 5 000 $. Évidemment, qu'il est également interdit, en tout temps, d'abattre un arbre qui se trouve sur un terrain propriété de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

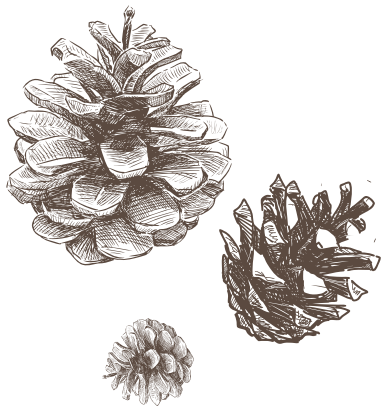

ABRIS TEMPORAIRES

L'abri d'auto temporaire consiste en une structure tubulaire de métal recouverte d'une toile. Son installation est permise en période hivernale uniquement du 15 octobre au 15 avril suivant. Il n'est pas nécessaire de se procurer un permis pour l'installation d'un abri d'auto temporaire. Cependant, l'abri d'auto temporaire doit :

- Servir seulement à garer des véhicules automobiles ou à protéger des passages piétonniers ;
- Être érigé sur un espace de stationnement ou sur la voie d'accès à cet espace ;
- Être installé à une distance minimale de 0,3 m (1 pied) de l'emprise de la voie publique ;
- Avoir une hauteur maximale de 3 m (10 pieds) ;
- Dans le cas d'un terrain en coin, ne jamais être situé dans le triangle de visibilité fixé à 6 m (20 pieds) du point de rencontre des lignes de rue bordant le terrain.

La Ville ne sera responsable d'aucun dommage causé aux abris d'auto temporaires par sa machinerie et ses employés au cours de travaux d'entretien des rues, si ces abris ne sont pas érigés conformément à la règlementation municipale applicable.

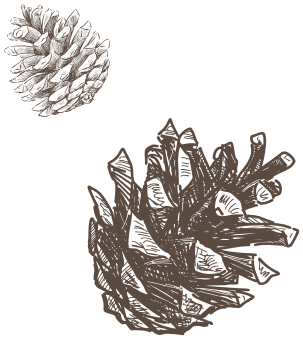

UTILISATION DE L'EMPRISE DE RUE À DES FINS PERSONNELLES

Selon le règlement de zonage en vigueur, la définition d'une emprise de rue est la suivante : « une superficie de terrain réservée à l'implantation d'une voie de circulation ». Concrètement, l'emprise de rue est l'espace dans lequel se trouvent les voies de circulation asphaltées, ainsi qu'un espace généralement gazonné de part et d'autre de la voie publique. Cette emprise appartient à la Ville et sert principalement à l'installation de services publics, tels que les bornes d'incendie, l'éclairage, la signalisation routière et, dans certains cas, les installations d'Hydro-Québec, de Vidéotron et de Bell.

Or, plusieurs citoyens utilisent une partie de l'emprise de rue à des fins personnelles, par exemple pour y installer une clôture, pour aménager l'espace en utilisant des blocs de béton ou des pierres décoratives, pour stationner des voitures ou pour planter des arbres.

Lorsqu'un citoyen empiète sur l'emprise de rue, le risque de bris d'équipement de la Ville et des installations souterraines est accru, sans oublier que cela restreint l'accès à cette portion de terrain, qui demeure une propriété municipale. L'emprise de rue doit rester libre de tout obstacle, en tout temps.

Pour valider la limite de l'emprise de rue, les résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac sont invités à vérifier leur certificat de localisation. Ce dernier indique avec précision la distance entre le mur d'une propriété et la limite de l'emprise (limite de terrain).

N'hésitez pas à communiquer avec le Service de l'urbanisme pour toute question en composant le 450 472-7310, poste 120.

EN HIVER, ON S'ADAPTE!

EN HIVER, ON S'ADAPTE!

Depuis déjà 4 ans, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac adopte une approche écologique avec sa politique de viabilité hivernale. En effet, au cours des 3 dernières années, la Ville a considérablement réduit l'emploi de sels de voirie sans toutefois diminuer la sécurité des usagers de la route. Rappelons que ce virage écoresponsable contribue à préserver nos sources d'eau potable des effets néfastes de la neige et de la glace.

Alors que l'hiver approche, la Ville compte une fois de plus sur votre collaboration, que vous soyez automobiliste ou marcheur assidu. Lors des opérations de déneigement, l'entrepreneur mandaté par la Ville laisse une mince couche de neige sur les routes afin de permettre aux pneus d'hiver de conserver leur mordant et leur efficacité. Le sel est épandu uniquement sur la glace qui se forme sur la chaussée au début des grands froids ; l'épandage est ainsi beaucoup moins fréquent. Il est donc primordial que tous les usagers de la route redoublent de vigilance lors de leurs déplacements en adaptant leur comportement aux conditions météorologiques.

Nous sommes extrêmement fiers des résultats du projet de la viabilité hivernale et encore plus de vos efforts et de votre grande collaboration. Nous vous encourageons à continuer dans cette voie et vous remercions pour vos efforts ! Il ne faut surtout pas lâcher et partir du bon pied pour l'hiver 2017 ! Si les conditions d'une rue en particulier vous inquiètent, contactez le Service des travaux publics et de l'entretien du territoire au 450 472-7310, poste 111. Prenez note que la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac n'est pas responsable de l'entretien du chemin d'Oka (route 344) qui, en toutes saisons, relève du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Passez un bon hiver sous le signe de la prudence !

AIDEZ-NOUS EN PÉRIODE DE DÉNEIGEMENT

Rappelons qu'il est interdit en tout temps aux citoyens ainsi qu'à leur déneigeur de déposer de la neige sur les trottoirs, dans la rue ou en bordure de celle-ci, dans un espace ou un terrain de stationnement, une place publique ou tout immeuble appartenant à la Ville et accessible au public. Pour assurer l'efficacité du déneigement des rues et des trottoirs, ne laissez pas votre véhicule dans la rue. Veillez à ce qu'il soit bien garé dans votre entrée et n'empiète pas sur la bordure ni le trottoir.

Nous vous soulignons également que tout obstacle se trouvant sur le trottoir et la chaussée peut ralentir considérablement les opérations de déneigement. Ne pas oublier de placer vos bacs à l'intérieur des limites de la rue. Pour obtenir plus de renseignements sur les opérations de déneigement et sur les mesures à suivre pour faciliter le travail de nos équipes, communiquez avec le Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire au 450 623-5798, poste 111 ou consultez le site www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

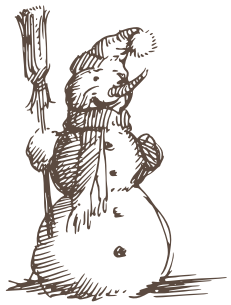

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES AYANT UNE BORNE-FONTAINE ADJACENTE À LEUR TERRAIN

Par mesure de sécurité, il est très important que les bornes-fontaines soient accessibles en tout temps afin de ne pas nuire aux interventions d'urgence. C'est pourquoi il est strictement interdit de mettre de la neige sur celles-ci lorsque vous déneigez votre terrain. Nous vous demandons de bien informer votre déneigeur à cet effet.

RAPPEL AUX DÉNEIGEURS PRIVÉS

En vertu du règlement 631, chaque entrepreneur en déneigement d'entrées privées doit obtenir un permis délivré par la Ville. Pour information, 450 623-5798, poste 111.

Il est suggéré aux citoyens d'exiger que leur déneigeur possède un permis d'exploitation avant de signer leur contrat.

Soyez prévoyants!

Les joies de l'hiver sont à nos portes, faites que les voleurs n'y soient pas!

Lorsqu'arrive enfin la saison froide, elle apporte avec elle tout plein de beaux moments en plein air. Cependant, elle peut aussi apporter son lot de malheurs imprévus, tel qu'une augmentation des accidents de la route… et une quantité assez impressionnante de vols de souffleuses.

Il est facile pour un voleur de reconnaitre les maisons qui sont dotées d'une souffleuse. Saviez-vous que la majorité des vols de souffleuse sont commis en plein jour? Ainsi, afin de prévenir que l'on vous dérobe cette si précieuse machine, les policiers de votre Service de police désirent vous rappeler ces quelques conseils:

- Si vous êtes contraints de laisser votre souffleuse à l'extérieur, attachez-la avec une chaine de métal et un cadenas.
- Lorsque vous n'utilisez pas votre souffleuse et que vous la laissez à l'extérieur, veillez à la couvrir à l'aide d'une toile afin d'éviter d'attirer les regards.
- Assurez-vous d'un bon éclairage extérieur en laissant vos lumières extérieures allumées dès la tombée du jour.
- Peinturer une petite partie de votre souffleuse avec une couleur qui vous permettra de l'identifier facilement ou encore burinez-la en y gravant votre numéro de permis de conduire. Au fait, vous pouvez emprunter l'outil de burinage à votre Service de police!
- Finalement, soyez vigilant et signalez tout véhicule qui vous semble suspect en contactant le 9-1-1.

Advenant que, malgré tous vos efforts, vous vous fassiez tout de même voler votre souffleuse, afin de faciliter le travail des policiers pour la retracer, veuillez compléter dès maintenant la section d'identification ici-bas votre souffleuse et conservez ce papier dans vos documents personnels.

Marque:
Modèle:
Couleur:
Année:
No. de série ou inscription burinée:
Marques distinctives:

Christopher Harding

RÉGIE DE POLICE DU LAC
DES DEUX-MONTAGNES

615, 20ème avenue, Deux-Montagnes
QC J7R 6B2

Téléphone: 450 473-4686, poste 256

Télécopieur: 450 473-3189

charding@rpldm.ca

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

LES CHAUFFAGES D'APPOINT :

GAZ, BOIS ET MAZOUT

Parce qu'il est une source de chaleur intense, le chauffage d'appoint exige d'être installé et utilisé de façon sécuritaire. En cas de doute, il est sage de demander l'avis d'un expert.

- Informer son courtier ou son assureur de toute nouvelle installation ou modification. Cette procédure pourrait éviter des problèmes lors du règlement d'un sinistre ;
- Idéalement, un appareil de chauffage d'appoint devrait toujours porter une étiquette d'homologation ;
- S'assurer que l'installation respecte les recommandations du manufacturier et les codes ou normes en vigueur dans la Ville (respect des distances d'installation stipulées pour l'appareil et le système d'évacuation) ;
- Placer un extincteur dans un endroit accessible en cas de début d'incendie ;
- Installer un détecteur de monoxyde de carbone homologué près des chambres à coucher.

SOYEZ PRUDENTS

AVEC LES DÉCORATIONS DU TEMPS DES FÊTES

Quelques simples précautions suffisent pour protéger votre famille et votre foyer durant le temps des Fêtes, car certaines habitudes peuvent accroître les risques d'incendie.

- Pour l'éclairage de votre arbre ainsi que les décorations, utilisez uniquement des lumières et des rallonges électriques homologuées par un organisme reconnu (CSA, ULC ou UL) et éteignez toujours les lumières de Noël avant d'aller au lit ou de quitter la maison.
- Ne laissez jamais les chandelles allumées sur ou près de toute matière qui pourrait prendre feu. Assurez-vous d'utiliser des chandeliers solides qui ne basculeront pas facilement et fixez les chandelles bien en place dans ceux-ci.

POUR NOUS JOINDRE

HÔTEL DE VILLE
3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
Téléphone 450 472-7310
Cabinet de la mairesse .....poste 144
Direction générale .....poste 144
Service du greffe .....poste 211
Service des communications
et relations avec les citoyens .....poste 109
Service de l'urbanisme .....poste 120
Service des taxes .....poste 100

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
3003, chemin d'Oka, local 103
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
Téléphone 450 472-7310
.....poste 101

CENTRE COMMUNAUTAIRE
99, rue de la Mairie
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
Téléphone 450 472-7310
Service des loisirs et
de la vie communautaire .....poste 145
Service des arts et de la culture ...poste 145

GARAGE MUNICIPAL
Service des travaux publics et
de l'entretien du territoire
Service du génie et d'aménagement
du territoire
2960, boulevard des Promenades
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
Téléphone 450 623-5798
.....poste 111

POLICE RÉGIONALE.....450 974-5300

SERVICE DES INCENDIES.....450 473-2730

URGENCES.....911

Responsable du bulletin : Me Sonia Paulus, mairesse
Rédaction des textes et coordination : Janik Juneau, responsable des communications et des relations avec les citoyens
Mise en page et infographie : Communications Studiogrif
Impression : Imprimerie L'Empreinte inc.
Distribution : Société canadienne des postes
Tirage : 7 000 exemplaires
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Vision sur le Lac est une publication de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Elle vise à informer la population sur les activités et les événements qui se tiennent dans leur ville. Elle est distribuée gratuitement, au moins six fois par année, dans tous les foyers marthelacquois.

PROCHAINE PARUTION : FÉVRIER 2017

Information
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0